Lycée Nevers
MONTPELLIER
Associé à l'Etat par contrat

Thème de l'année scolaire 2020-2021

« Prenons soin de notre maison commune »

Encyclique Laudato Si' - Pape François

Lycée Privé Polyvalent Nevers
18 rue de la Garenne • 34090 Montpellier
Tél : 04 67 63 55 75 • *secretariat@lycee-nevers.fr*

www.lycee-nevers.fr
Réseau des établissements sous tutelle des Soeurs de la Charité de Nevers

Lycée Nevers MONTPELLIER
Associé à l'Etat par contrat

Pour venir au lycée

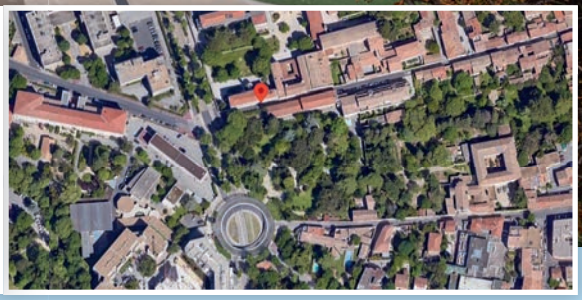

SOMMAIRE

Édito 3

Communauté éducative 5

Historique 8

Projet pédagogique
- Projet éducatif du Réseau Nevers 11
- Projet d'établissement 2021-2026 13
- Résultats aux examens 13

Formations
- Organigramme des formations 15
- Formations 16
- Orientation 22

Pastorale et thème de l'année 24

Vie du lycée
- Événements 27
- Animations pédagogiques 28
- Spécialité cinéma 33
- Japon 34
- Actions de prévention 37

Promotions 2021 39

Règlement intérieur 47

Établissement catholique d'enseignement - Associé à l'État par contrat
18, rue de la Garenne - 34090 Montpellier

Tél. : 04 67 63 55 75

Mail : secretariat@lycee-nevers.fr

Site : www.lycee-nevers.fr

Facebook : www.facebook.com/lyceeprivenevers

BONJOUR À TOUS,

La lecture de cette revue annuelle vous permettra, je l'espère, de constater que malgré les difficultés liées au contexte sanitaire, le lycée Nevers continue à aller de l'avant et à innover.

Guidés par la pastorale scolaire qui nous entraîne vers l'Espérance et en lien avec les valeurs de notre projet éducatif, nous avons proposé à nos élèves et étudiants de vivre le plus normalement possible l'année scolaire 2020-2021.

Au fil des mois, nous avons été amenés à prendre des décisions, parfois controversées, pour protéger l'ensemble de notre communauté éducative, élèves et enseignants ; je tiens à souligner la mobilisation de chaque membre de mon équipe pour s'adapter aux mesures demandées par les autorités et éviter le « décrochage » d'élèves parfois fragilisés par une année scolaire perturbée.

De plus en plus, apprendre à s'orienter devient un enjeu éducatif ; vous pourrez lire, dans les pages suivantes, les rencontres et dispositifs mis en place pour permettre à chaque élève de se projeter dans l'avenir et de concrétiser ses projets d'orientation.

Élargir nos offres de formation pour donner plus de chances à nos élèves dans leurs études supérieures fait aussi partie de nos priorités ; nous avons donc ouvert, en partenariat avec les Cours Denis, une prépa PASS et une prépa Sciences Po et créé, avec les lycées La Merci-Littoral et St Joseph-Pierre Rouge, un centre de formation pour accueillir des étudiants de BTS en alternance.

Notre projet éducatif nous demande de « former nos élèves à l'engagement solidaire à travers des propositions d'actions concrètes » ; nous continuons à soutenir l'École Ste Bernadette créée en Côte d'Ivoire par les Sœurs de Nevers et nous nous sommes appliqués, à l'échelle de notre établissement à respecter le fil conducteur de l'année : « Prenons soin de notre maison commune » (Pape François : *Encyclique Laudato Si'* »).

J'espère que cette revue sera pour vous le reflet de nos valeurs, de notre dynamisme et de notre implication auprès de vos enfants ; je vous donne aussi rendez-vous sur notre site internet, notre page Facebook et Instagram pour suivre l'actualité de la vie au lycée.

Cordialement,

O. LEROUX,
Directeur

Nos plus sincères remerciements à nos annonceurs ; ils nous font confiance et permettent ainsi l'édition de cette revue annuelle.

Merci aussi à tous ceux qui ont contribué à sa réalisation par leurs textes et leurs photos.

ÉQUIPE ÉDUCATIVE 2020/2021

Chef d'établissement :
Olivier LEROUX

Adjoint en pastorale scolaire :
Philippe VIRELY

Cadres éducatifs/responsables de niveau :

Claudine DRILHOLLE
(2ndes, lycée professionnel, BTS)

Laurent BONNET
(1ères et Tale générales et technologiques)

Responsable des Services Généraux et de la Sécurité : Corinne AUJARD

Responsable de communication :
Laurence CHEVALIER

Directrice déléguée aux formations professionnelles et technologiques :
Bernadette GOTTVALLES

Infirmières : Karine GAYRAUD
Sylvie TOURNIER

Délégué de tutelle : Erick PHILIPPON

Représentante de tutelle :
Sœur Mireille JEAN-NOËL

Prêtre accompagnateur :
Père Dominique SALIN

Organisme de gestion
Président : Didier ROUSSEAU
Trésorier : Guillaume ROLLAND
Secrétaire : Ariane BOUIC-LEENHARDT

APEL
Présidente : Hélène MORAGUES
Secrétaire : Stéphane MINGUET
Trésorière : Dorota HUET

Personnel d'accueil, administratif et de secrétariat :
Marie BURLON
Emmanuelle GIBALA
Karine GODFROY
Sandrine MICHELIER
Marion PAÏNO
Claudette PICHARD
Jany SIMMONEAU

Personnel éducatif :
Carole ALMERAS
Céline BOISSY
Mikaël NOTO
Claudine PERRIER
Gaëtan ROUSSEAU
Emma SINTES
Hélène VASQUEZ

Laborantine : Marie-Agnès AMAT

Accompagnants des élèves en situation de handicap :
Jérôme DUNYACH
Béatrice GRANDMONTAGNE
Aurélie MÉRI
Karine VUOSO

Personnel de service :
Yvan TEULE
Julien TISSANDIER

Restauration et nettoyage des locaux :
ELIOR - Chef gérant :
Christophe CHAMEAU

ÉQUIPE ENSEIGNANTE 2020/2021

ALBRECHT Benoît
ALONSO Elisabeth
ANS Thierry
ATGER Elisabeth
AUBERT Jean
AVRAMIDIS Karine
AYMERICH Laurence
BERNON Davy
BETOULIERES Christelle
BEY Anne
BLAISONNEAU Syndy
BLANC Pierre
BONNEFOI Faustin
BONNET Annie
BONNIOL Virginie
BOUDON Florence
BOUGAREL Camille
BOURGUN Philippe
BRACALE Muriel
BRAQ Johnny
CADIOU Guillaume
CANFRAN Esther
CANTALAPIEDRA Isabel
CAPELLE Jean Pierre
CARDENAS Céline
CARLA BONNAFOUS Véronique
CASINO Maxime
CHALEYER Thibault
CHAUDRE PIGNAL Élodie
CHEVALIER Kevin
CHIRON Naïma
CLARES Marion
COLINEAU Étienne
CURAN Sylvain
DACH Andrew
DALLE Patrice
DARNAUD Olivier
DELLA RAGIONE Gilbert
DELORME Frédéric
DOMENECH Christel
DOMENECH Yannick
DURET Maelyss
EMERY Alice
EMON-SARROCA Nathalie
ESPINASSE Mikael
FAVIER Marie-Françoise
FOURNIER Peggy
GARCIA Jennifer
GARCIA FERRER Maria
GENTE Christine
GERBAUD Laurence
GOTTVALLES Bernadette
GUENET Alain
GUIBAL Céline
GUILLON Lisa
HANDZLIK Dagmara
HEBBELINCK Vincent
HEREDIA Sonia
HOFFLIN Stéphane
HORIYA Hyromi
ISIK-ROUVIERE Laurence
LAROCHE Christine
LEROY Sylvie
LETOCART Jennifer
LOPEZ Céline
LOZANO GARCIA Irène
MADRID Jean Charles
MAGNE Pierre
MAINGOT Christelle
MATHIEU Florence
MESSINA Laëtitia
MEZNI Amna
MICHEL Patrick
MOLINER Olivier
MONTFRAIX Pierre
MOUTON Tanja
NAHME Christophe
NIBAKURE Carine
NOURRIT Claire
PALOC Christine
PARACINI Brigitte
PAYCHENG Soline
PEGORIER Frédéric
PRIEUR Stéphanie
QUENTIN Michaël
QUISSOL Jean Marc
RAULET Fabienne
REQUENA Nelly
REY-HERME Florence
ROUBY Joelle
SAKAEL Christine
SANY Olivier
SAOUDI Mehdi
SARRAZIN Mathilde
SOLE Catherine
SOLTANI Roland
SOMBARD Vivien
SOULA Anne-Marie
TAHALAYANI-RANA Yogita
TAIX Chrystele
TARASCO Caroline
TAXI-BERTRAN Elena
THOMAS Séverine
THORON-SALERT Sophie
TROCHERIS Jacques
TURPIN Julie
VERHAEGEN Frédéric
VESIN Nathalie
VILAIN Mandy
VIRELY Philippe

DÉPARTS JUIN 2020

Départ :

Monique ALDEBERT

Mutations :

Cynthia CAIZERGUES
Meryl SANCHEZ
Émilie SECONDY

Retraites :

Marie-Hélène BORG
Léone BOUDON
Patrick BOUSQUET
Marie-Pierre CARMONA
Éliette DUTHEIL
Anne MOREAU

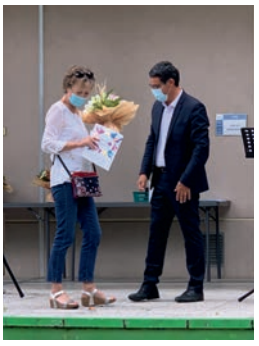
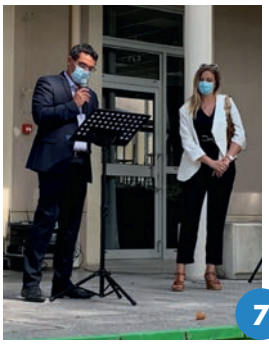

DE L'ŒUVRE DE LA MAGDELAINE AU LYCÉE PRIVÉ POLYVALENT NEVERS

Le lycée privé polyvalent Nevers doit son nom à la Congrégation des Sœurs de la Charité et de l'instruction chrétienne des Sœurs de Nevers, fondée au XVII[ème] siècle par le Père Jean-Baptiste DELAVEYNNE, pour instruire les jeunes filles ; aujourd'hui, le lycée Nevers, sous Contrat d'Association avec l'État, fait partie d'un réseau d'établissements Nevers, en France et à l'étranger, toujours sous tutelle des Sœurs de Nevers.

Associé à l'État par contrat, le lycée catholique d'enseignement Nevers accueille tous ceux qui le souhaitent, dans le respect absolu de la liberté de conscience de chacun, tout en proposant, sans les imposer, un message chrétien et une annonce explicite de la foi.

C'est en **1829**, que l'Archevêque de Montpellier demande aux Sœurs de Nevers de se charger d'une œuvre de « filles repenties » située dans la *Maison de la Magdelaine*, près de la *Tour des Pins : l'œuvre de la Magdelaine.*

De 1829 à 1861, les effectifs augmentent régulièrement et en **1861** l'Institution s'installe *quartier Boutonnet* ; elle comprend *l'Ouvroir de la Présentation* pour apprendre la couture aux jeunes filles, un orphelinat, et 5 classes payantes dont une pour adultes.

Les Sœurs de Nevers sont aussi chargées de créer à Montpellier, *l'École Normale de jeunes filles* pour former les institutrices.

En **1906**, la loi sur la séparation de l'Église et de l'État met un terme aux activités d'enseignement ; les Sœurs ne gardent que l'orphelinat. Les cours reprennent entre les deux guerres : en **1937** l'établissement prend le nom de *Notre Dame des Anges* ; une *École technique annexée* préparant les CAP commerciaux est ouverte, pour donner une formation professionnelle aux jeunes filles. Les Sœurs seront pionnières dans l'ouverture de formations diplômantes pour les filles. Les sections de dactylographie et de comptabilité déboucheront sur des CAP favorisant l'embauche. Le lycée professionnel actuel perpétue cette volonté.

De **1962 à 1979**, l'établissement abandonne les classes enfantines et le 1[er] cycle et ouvre les Brevets d'enseignement Commercial et Comptable, puis le BEP Sténodactylographe, la série G Secrétariat et Comptabilité.

En **1978**, le 1[er] directeur laïc, *M. André CLAIR* est nommé. Une communauté de trois sœurs est envoyée pour l'accompagner. En 1980 l'établissement prend le nom toujours actuel de : **Lycée Privé Polyvalent Nevers.**

LYCÉE PRIVÉ POLYVALENT NEVERS

De **1980 à 1999** les classes du secteur tertiaire s'ouvrent (trois BEP), puis les séries générales et en **1989** le lycée se lance dans l'enseignement supérieur, avec les créations successives de trois BTS tertiaires.

Actuellement, le *lycée privé polyvalent Nevers*, sous la direction de *M. Olivier LEROUX* depuis **2009**, compte 1 200 élèves, répartis sur quatre entités : lycée général, lycée technologique (STMG), lycée professionnel (Bacs Pro Commerce et Gestion-Administration) et post-bac (BTS MCO, CG et SAM).

Au fil des années, les travaux de rénovation se succèdent, tout en respectant l'architecture et le parc magnifique en plein cœur de Montpellier.

Les travaux d'aménagement de la cour, réalisés durant l'été 2018 permettent d'offrir aux élèves un lieu convivial et chaleureux, tel un campus. Les revêtements utilisés répondent aux critères d'éco conditionnalité en drainant les eaux de pluie vers les nappes phréatiques.

Le mur d'escalade a été entièrement rénové et une salle de sport (musculation et fitness) a été créée pour répondre aux exigences de l'enseignement de l'EPS au baccalauréat.

Au cours de l'été 2019, façades et cours des bâtiments D et F ont été totalement rénovées, permettant de respecter les normes d'accessibilité PMR et pompiers.

vidéo YouTube : la vie au lycée Nevers

visite virtuelle interactive 3D

Le projet éducatif des établissements « Nevers », établissements catholiques, liés par contrat avec l'État, s'enracine dans le chemin de l'Évangile ouvert au XVII[ème] siècle par Jean-Baptiste DELAVEYNE, fondateur de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Nevers :

« N'ayez point d'autres affaires que celles de la charité, point d'autres intérêts que ceux des malheureux. »

Depuis l'origine, fidèle à cette tradition spirituelle vivante, marquée par une attention particulière pour les défavorisés, les démunis, les déshérités, les exclus du partage du savoir, la Congrégation a toujours suscité une école qui :

› Accueille les jeunes sans ségrégation, sans élitisme ;
› Propose une éducation centrée sur le développement de la personne et son insertion dans la société comme membre actif et solidaire ;
› Est ouverte, sans distinction d'origine, de croyance, à ceux qui acceptent son projet éducatif.

Aujourd'hui, dans la fidélité à ce chemin d'Évangile, conscients des grands enjeux pour notre temps, les établissements « Nevers » veulent tout mettre en œuvre pour relever trois grands défis éducatifs :

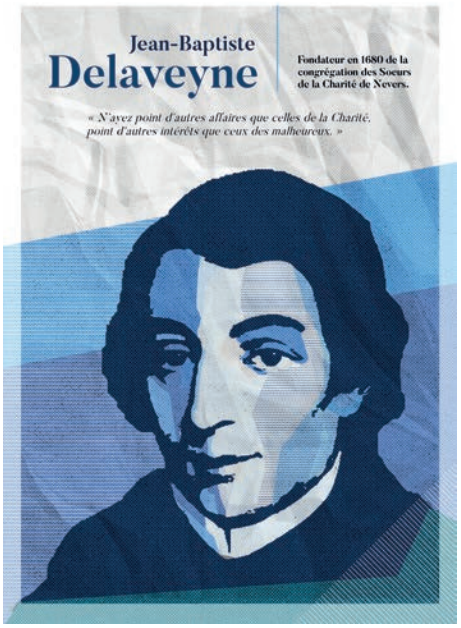

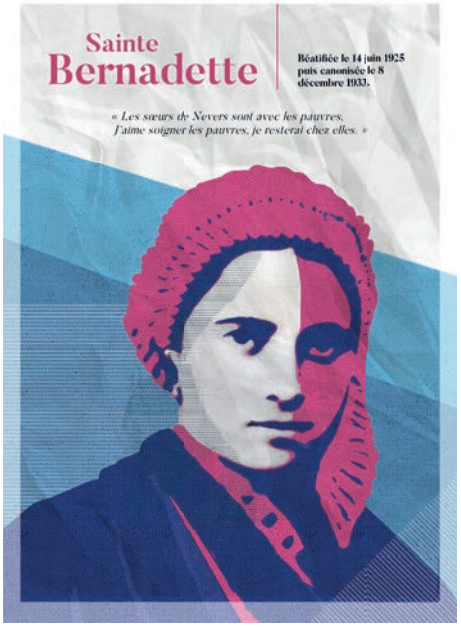

1. Considérer chaque enfant, chaque jeune comme acteur principal de son devenir.

Pour cela :

› Promouvoir une pédagogie de la réussite pour chacun, et en priorité pour les jeunes en échec scolaire ;
› Préparer tous les jeunes à devenir autonomes, à prendre leur vie en main ;
› Proposer des repères qui :
- éduquent à la reconnaissance de l'autorité,
- à la liberté de choix responsables,
- permettent de donner sens à la vie.

2. Faire de l'école, du collège, du lycée un lieu d'apprentissage des savoirs, un lieu de travail, de vie, de convivialité où se partagent les différentes cultures dont les jeunes sont porteurs.

Pour cela :

› Développer l'intelligence des élèves et leur esprit critique ;
› Donner le goût du travail et de l'effort ;
› Permettre l'apprentissage du « vivre ensemble » à travers les différences accueillies comme un enrichissement pour chacun ;
› Favoriser les échanges entre élèves et avec les membres de la communauté éducative dans un respect réciproque ;
› Instaurer des relations de confiance et de concertation entre tous les membres de la communauté : personnel administratif, de service, éducateurs, animateurs en pastorale, enseignants, élèves et parents, réunis autour du chef d'établissement et en adhésion avec le projet éducatif.

3. Proposer l'Évangile comme chemin de vie.

Pour cela :

› Favoriser l'expérience chrétienne à travers les structures, le fonctionnement, la pédagogie, la qualité d'accueil et d'écoute des éducateurs ;
› Offrir des structures pastorales repérables et adaptées ;
› Développer la pratique de la relecture de la vie ;
› Éveiller à l'importance de la parole reçue et donnée ;
› Donner le goût du silence ;
› Permettre une ouverture à la réalité de la pauvreté dans le monde, une attention aux plus défavorisés proches et lointains ;
› Former à l'engagement solidaire à travers des propositions d'actions concrètes ;
› Inciter ceux qui sont engagés dans l'Église, élèves et membres de l'équipe éducative, à témoigner au sein de l'établissement ;
› Proposer des temps divers d'annonce de la Bonne Nouvelle : éveil à la foi, catéchèse, échanges avec des témoins, approfondissement de la foi, temps forts de célébrations.

Parce qu'elles sont animées par la foi au Christ Vivant, les communautés éducatives des établissements « Nevers » désirent :

› Transmettre des raisons d'espérer et faire le pari de l'espérance ;
› Communiquer le goût de vivre et la joie d'exister ensemble ;
› Susciter un dynamisme plein d'enthousiasme pour construire un monde où chacun pourra dire à l'autre :

« C'est toi qui m'intéresses ! »

EXTRAIT DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2021-2026

Le projet d'établissement 2021-2026 est le résultat d'un travail de réflexion mené par le Conseil pédagogique et validé par l'ensemble de la Communauté éducative de l'établissement.

Il s'articule autour de 5 axes qui prennent en compte les réformes mises en place par l'Éducation nationale, sans pour autant perdre de vue les spécificités de l'Enseignement Catholique et les valeurs du Projet éducatif du Réseau Nevers.

Ce projet engage l'ensemble de la Communauté éducative ; c'est la feuille de route qui garantit la cohérence de nos actions éducatives et pédagogiques et permet d'accompagner, au mieux, élèves et étudiants sur la voie de la réussite.

Axe 1 : Accueillir tous les élèves

« Promouvoir une pédagogie de la réussite pour chacun »

Axe 2 : Mettre nos pratiques en cohérence

« Instaurer des relations de confiance et de concertation entre tous les membres de la communauté… réunis autour du chef d'établissement »

Axe 3 : Être à l'écoute des élèves et travailler à la construction de leur projet d'orientation

« Considérer chaque jeune comme acteur principal de son devenir »

› Au lycée en fonction des capacités et des goûts de chacun.

› Évaluer, non pour sanctionner mais pour encourager et orienter.

Axe 4 : Former des élèves responsables et citoyens : ouverts au monde

« Former à l'engagement solidaire à travers des propositions d'actions concrètes »

Axe 5 : Affirmer son appartenance au réseau Nevers

« C'est toi qui m'intéresses »

RÉSULTATS AUX EXAMENS

	2018	2019	2020
Bac ES	100 %	100 %	100 %
Bac L	100 %	100 %	100 %
Bac S	99 %	99 %	100 %
Bac STMG	98 %	-	-
Bac STMG GF (Gestion Finance)	-	100 %	100 %
Bac STMG RHC (Relations Humaines et Communication	-	95 %	100 %
Bac STMG M (Mercatique)	-	100 %	100 %
Bac Pro Commerce	100 %	100 %	95 %
Bac Pro Gestion-Administration	89 %	100 %	100 %
BTS AM	100 %	100 %	100 %
BTS CG	100 %	95 %	100 %
BTS MUC	100 %	94 %	100 %

BTS

- **CG** : Comptabilité-Gestion
- **MCO** : Management Commercial Opérationnel
- **SAM** : Support à l'Action Managériale

Erasmus+

APRÈS LE BACCALAURÉAT

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL OU TECHNOLOGIQUE STMG*

*Sciences et Technologies du Management et de la Gestion

1ÈRE ET TERMINALE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Français (1ère) - Philosophie (Tale) - Enseignement scientifique
Histoire/géo. - Langues vivantes A et B - EMC - EPS

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ ET OPTIONS

- EPPCS : Éducation physique, pratiques et culture sportive
- SES : Sciences économiques et sociales
- Histoire géographie et sciences politiques
- Humanités/Littérature/Philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères
- Mathématiques
- Physique Chimie
- SVT
- CAV (cinéma audiovisuel-arts)

- Gestion et finance
- Ressources humaines et communication
- Mercatique

STMG
SECTION EURO ANGLAIS / ESPAGNOL

OPTIONS FACULTATIVES

- LCA (Latin-Grec)
- LVC (Italien-Japonais)

En Terminale
- Mathématiques expertes
- Mathématiques complémentaires
- Droit et grands enjeux du monde contemporain

SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

TRONC COMMUN

Français - Histoire/Géo. - Langues vivantes A et B (anglais/allemand/espagnol) - Sciences économiques et sociales - Physique/Chimie - Sciences et Vie de la Terre - Éducation physique et sportive (EPS) - Enjeux du monde contemporain (EMC) - Sciences numériques et technologiques.

OPTIONS FACULTATIVES

Langues vivantes C (italien/japonais/latin/grec) - Cinéma audiovisuel (CAV) - Management et gestion.

SECTION EURO ESPAGNOL

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

SECTIONS EURO ANGLAIS / ESPAGNOL

1ère et Terminale **COMMERCE**	1ère et Terminale **VENTE**	1ère et Terminale **AGOrA**
***	***	
Option A	*Option B*	
Animation et gestion de l'unité commerciale	**Prospection et valorisation de l'offre**	**A**ssistance à la **G**estion des **Or**ganisations et de leurs **A**ctivités
▲	▲	▲
Seconde professionnelle **COMMERCE**		Seconde professionnelle **AGOrA**

APRÈS LA 3ÈME

- L'emploi du temps de la classe de Seconde générale et technologique comprend un tronc commun* de 10 matières, de l'accompagnement personnalisé et de l'aide à l'orientation.
- Il est possible d'y ajouter un enseignement optionnel**

CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

TRONC COMMUN *

(enseignements obligatoires)

› Français
› Langues vivantes A et B
› Physique chimie
› Mathématiques
› Sciences économiques et sociales
› Enseignement moral et civique
› Histoire géographie
› Sciences de la vie et de la Terre
› Sciences numériques et technologiques
› Éducation physique et sportive

› Accompagnement personnalisé en français et maths
› Accompagnement dédié à l'orientation pour aider l'élève dans son choix de formation et son projet professionnel

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS**

(1 au choix suivant les possibilités de l'emploi du temps)

LV C
› Italien
› Japonais
› Latin
› Grec

Arts
› Cinéma

Management et gestion

Organisation annuelle de la classe de Seconde

- **En début d'année,** un test de positionnement numérique est organisé pour permettre de connaître les acquis et les besoins de chaque élève en français et en mathématiques.

- **En février,** avant le conseil de classe du 2ème trimestre, l'élève formule ses souhaits d'orientation :
  › Pour une voie générale : il choisit 3 enseignements de spécialité (voir la liste classe de 1ère),
  › Pour une 1ère technologique STMG : les 3 enseignements de spécialité obligatoires sont : Sciences de gestion et numérique - Management - Droit, économie.

- **Au 3ème trimestre :** choix définitif et validation par le conseil de classe.

Section européenne Anglais/Espagnol

LA VOIE GÉNÉRALE : PREMIÈRE ET TERMINALE

Organisation des enseignements :

Chaque lycéen compose son parcours par le choix des enseignements de spécialité en fonction de ses goûts et de ses projets.

SOCLE COMMUN

16 h/semaine

› Français (en 1ère)
› Philosophie (en Tale)
› Enseignement scientifique
› Histoire-géographie
› Langues vivantes A et B (anglais-allemand-espagnol)
› EMC
› EPS

+ Accompagnement personnalisé

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

3 à choisir en 1ère (4 h/semaine, selon les effectifs)

2 à poursuivre en Tale (6 h/semaine, selon les effectifs)

› Art : cinéma audiovisuel (CAV) *voir p.33*
› EPPCS : Éducation physique, pratiques et cultures sportives
› Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
› Humanités/littérature/philosophie
› Langues, littératures et cultures étrangères
› Mathématiques
› Physique-chimie
› SVT
› SES

OPTIONS FACULTATIVES

› LCA (latin-grec)
› LVC (italien-japonais)

À noter

- **En 1ère,** l'élève choisit 3 enseignements de spécialité. Il n'en garde que 2 en Terminale. L'enseignement de spécialité abandonné fait l'objet d'une épreuve écrite en fin de 1ère.
- **L'épreuve anticipée** écrite et orale de français se déroule en fin de Première.
- **Les épreuves du baccalauréat 2021** reposent sur du contrôle continu (40 %) et des épreuves terminales (60 %) ; le contrôle continu est composé d'épreuves communes organisées pendant le cycle terminal.
- **En Terminale :**

› Les épreuves écrites portant sur les 2 enseignements de spécialité ont lieu au printemps ;
› L'écrit de philosophie et le Grand oral préparé au long des années de Première et Terminale (cycle terminal) ont lieu en juin.

VOIE TECHNOLOGIQUE STMG : PREMIÈRE ET TERMINALE
SCIENCES ET TECHNOLOGIE DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION

Organisation des enseignements

SOCLE COMMUN

13 à 14 h/semaine

› Français (en 1ère)
› Philosophie (en Tale)
› Mathématiques
› Histoire-géographie
› Langues vivantes A et B (anglais-allemand-espagnol)
› EMC
› EPS

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

54 h/an

› Approfondissement en maths et français
› Aide à l'orientation

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

• En 1ère :

› Sciences de gestion et du numérique
› Management
› Droit et économie

• En Tale :

› Droit et économie
› Management, sciences de gestion et numérique

+

• 1 enseignement spécifique parmi :

› Gestion et finance
› Mercatique (marketing)
› Ressources humaines et communication

Section européenne Anglais/Espagnol

Organisation des examens

Les épreuves du baccalauréat 2021 reposent sur du contrôle continu et des épreuves terminales.

- **Fin de 1ère :** épreuve anticipée écrite et orale de français,
- **Contrôle continu :** histoire-géographie, langues vivantes, mathématiques, management, EPS, (épreuves communes),
- **Épreuves terminales :** philosophie, épreuve orale terminale, droit et économie, management, sciences de gestion et numérique.

BACCALAURÉATS PROFESSIONNELS

BAC PRO COMMERCE (Métiers de la relation client)

- Option A : Commerce
- Option B : Vente

BAC PRO AGOrA/ASSISTANCE À LA GESTION DES ORGANISATIONS ET DE LEURS ACTIVITÉS

(Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique)

Les Bacs Pros sont regroupés en familles de métiers qui comportent des compétences professionnelles communes.
L'élève choisit une famille de métiers en Seconde puis affine son orientation en Première, en choisissant une spécialité.

2NDE PROFESSIONNELLE
Métiers de la Relation client

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
- Commerce (option A)
- Vente (option B)

2NDE PROFESSIONNELLE
Métiers de la Gestion administrative, du transport et de la logistique

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL AGOrA
Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités

Organisation de l'enseignement

› Un temps dédié, dans l'emploi du temps, à la consolidation, à l'accompagnement et à la préparation à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études ;
› Des heures d'enseignement en co-intervention : professeur de français ou mathématiques et professeur de discipline professionnelle ;
› 22 semaines de stage en entreprise réparties sur les 3 années de formation ;
› Une pédagogie active en classe, basée sur des scenarii construits à partir de situations professionnelles réelles ;
› Réalisation d'un projet pluridisciplinaire « chef d'œuvre » sur les années de 1ère et Terminale.

Section européenne anglais-espagnol : *pour les élèves volontaires, cours d'enseignement professionnel en anglais ou en espagnol et possibilité d'effectuer le stage professionnel dans un pays de la Communauté européenne.*

Chaque année au mois de mars : ateliers découverte de l'enseignement professionnel pour les élèves de 3ème

Les baccalauréats professionnels se préparent en 3 ans après la 3ème (2nde pro, 1ère et Tale pro) ou après une Seconde générale et technologique, en lycée professionnel.
Le Bac Pro prépare à l'entrée dans la vie active, mais permet aussi la poursuite d'études en BTS.

FORMATIONS POST-BAC

BTS CG | BTS MCO | BTS SAM

BTS COMPTABILITÉ-GESTION (CG)

Pour ceux qui ont le sens de l'organisation, de l'adaptation et des responsabiltés

› Mise à niveau et accompagnement personnalisé ;
› 10 semaines de stage en entreprise ;
› Mise en situation par des ateliers professionnels ;
› Élaboration d'un passeport professionnel.

Poursuites d'études : filière de l'expertise comptable DCG, DSCG, universités, concours administratifs.

Vie active : postes dans des cabinets comptables ou dans le service comptabilité de petites ou grandes entreprises, comme assistant de gestion comptable. Avec l'expérience évolution sur des postes de comptable ou de comptable spécialisé.

BTS MANAGEMENT COMMERCIAL OPÉRATIONNEL (MCO)

Réforme du BTS Management des Unités commerciales (MUC)

Pour ceux qui ont le goût du commerce et du contact

› Promotion de 18 étudiants : suivi personnalisé, rendez-vous individuels de travail, accompagnement régulier des étudiants en stage et en mission ;
› Visites d'entreprises et rencontre avec des professionnels ;
› 13 à 14 semaines de stage sur les 2 ans : réalisation de missions et d'un projet commercial.

Poursuites d'études : universités, écoles de commerce, concours administratifs.

Vie active : assistant de rayon, adjoint de direction de magasin, chargé de clientèle, attaché commercial.
Avec expérience professionnelle : gestionnaire de rayon, directeur de magasin, chef de secteur, responsable logistique.

BTS SUPPORT À L'ACTION MANAGÉRIALE (SAM)

Pour ceux qui ont le sens du relationnel, de la communication et de l'organisation des activités au sein d'une équipe.

› Promotion de 18 étudiants : suivi personnalisé pour la recherche et le suivi de stage ;
› 2 langues obligatoires : anglais-espagnol ;
› Immersion en entreprise : 14 semaines de stage en France ou à l'étranger : possibilité de profiter du programme ERASMUS.

Poursuites d'études : universités, écoles spécialisées, concours administratifs.

Vie active : collaborateur(trice) des cadres de l'entreprise, assistant(e) services ressources humaines, logistique, commercial, marketing, etc., adjoint(e) administratif, chargé(e) de recrutement, de formation, de relations internationales.

*** Statut étudiant**
Carte d'étudiant
Sécurité sociale étudiante
Droit aux services du CROUS et éventuellement à une bourse d'enseignement supérieur

*** Conditions d'admission**
Baccalauréat général, technologique ou professionnel
Sélection sur dossier
Inscription sur le site national des admissions post-bac : www.parcoursup.fr

Validation du TOEIC
(voir p. 23)

APPRENDRE À S'ORIENTER

Prenez contact :

- **Forum des filières organisé par l'APEL pour les 3èmes :** mardi 16 novembre 2021 (salle bleue de Palavas)
- **Portes ouvertes au lycée :** 22 janvier 2022
- **Consultez notre site :** www.lycee-nevers.fr
- **Notre page Facebook :** facebook.com/lyceeprivenevers

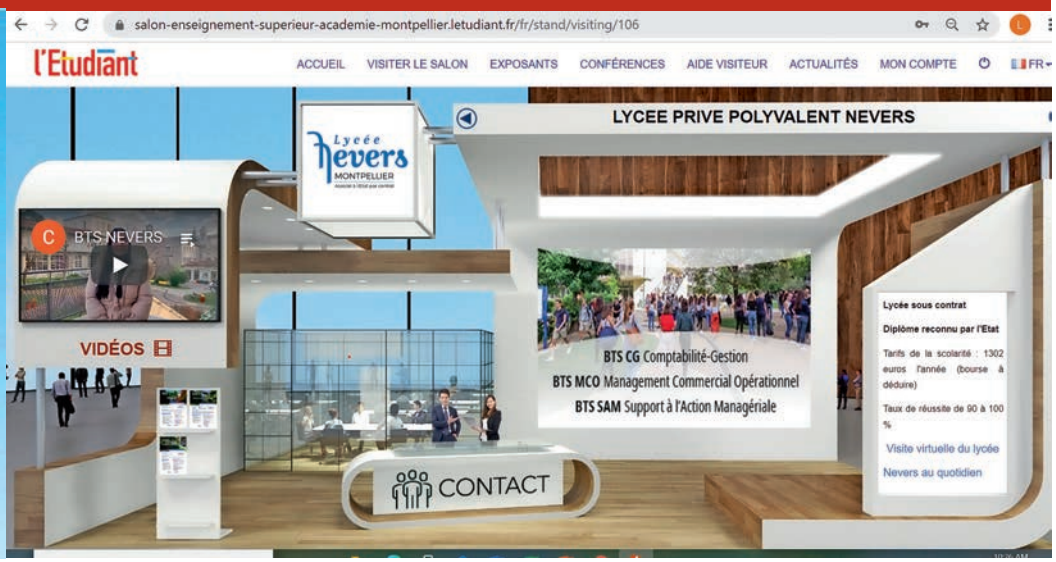

JOURNÉES D'ORIENTATION POUR LES 1ÈRES ET TERMINALES

Visite du Salon virtuel de l'Étudiant, initiation aux diverses procédures de Parcoursup, conseils pour la rédaction du projet motivé et simulations d'entretien d'entrée en École…

Rencontres avec les responsables ou étudiants de Polytech, de l'IUT, de BTS, des facultés de Droit, Lettres et Sciences économiques…

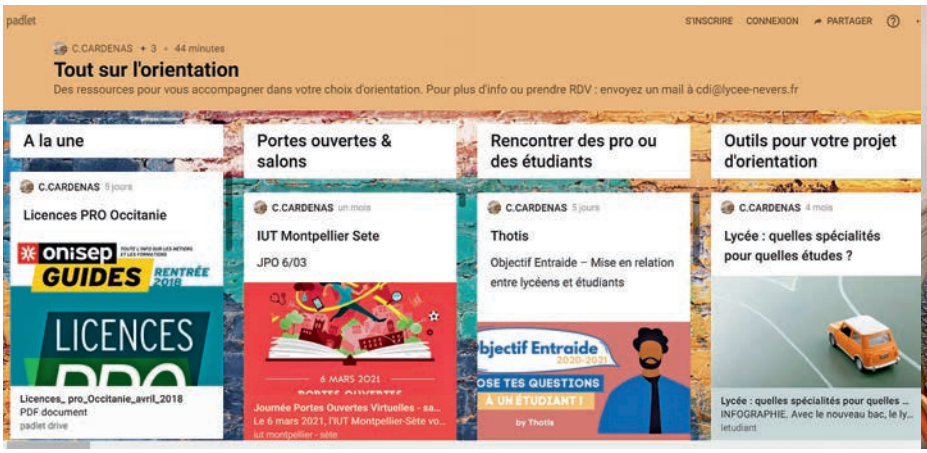

Réalisation d'un padlet consacré à l'orientation par les enseignantes en documentation

Mise en place du dispositif d'aide à l'orientation IMPALA en classe de Seconde

Des parcours personnalisés numériques et des outils d'orientation collaboratifs.

APPRENDRE À S'ORIENTER - INTERVENANTS

Les ambassadeurs du dispositif DECLIC sont intervenus pour rencontrer les élèves de spécialités scientifiques. Ces chercheurs du CNRS — Hydrosciences, de l'Institut de Génétique Humaine, de l'Institut de génomique fonctionnelle, de l'INRAE, de l'institut Charles GERHARDT, de l'Université de Montpellier et de l'institut des molécules Max MOUSSERON ont dialogué avec les élèves, leur ont présenté les métiers de la recherche et les avancées de la recherche fondamentale.

DES « PLUS » POUR LA POURSUITE D'ÉTUDES

• Allemand et Mobilité internationale :

› Intervention d'Aurélia SCHEURING, volontaire de l'Office franco-allemand pour la jeunesse. Aurélia a témoigné de son expérience en France et présenté les possibilités de réaliser une mobilité post-bac en Allemagne.

› Kim YUVAL, de Berlin, a intégré une classe de 1ère au lycée Nevers par l'intermédiaire de l'organisation IE (International Expérience). Elle a présenté cet organisme et répondu aux questions de ses camarades.

Constance BLANLUET, étudiante en école de Commerce (GEM) et en école hôtelière (école Ferrières), est venue présenter le parcours des classes Prépa, les écoles de commerce, ainsi que la stratégie des doubles diplômes.

• Projet Voltaire, service en ligne de formation à l'orthographe, pour les BTS, les filières professionnelles et STMG.

• Prépas PASS et Sciences Po en partenariat avec les cours Denis.

• TOEIC : Test of English for International Communication

50 élèves de Terminales générales et technologiques ainsi que des étudiants de 2ème année de BTS ont passé l'examen du TOEIC qui permet de mesurer son niveau d'anglais professionnel. Un réel atout dans un dossier ParcourSup pour les études supérieures.

THÈME DE L'ANNÉE 2020-2021 : « PRENONS SOIN DE NOTRE MAISON COMMUNE »

Pape François : Encyclique Laudato si

LA PASTORALE : UNE MISSION

- Sous la responsabilité du chef d'établissement et de son adjoint en pastorale scolaire, la Pastorale concerne tous les membres du lycée, adultes et jeunes et sous-tend le choix des grandes orientations de la vie de l'établissement.
- La mission pastorale consiste à : **Accueillir** tous ceux qui, catholiques ou non, veulent partager une proposition éducative éclairée par l'Évangile, en respectant les diversités spirituelles et en permettant à chacun de s'intégrer ; **Éduquer** grâce à des repères fondés sur la tradition chrétienne, c'est-à-dire former les élèves au discernement, à l'engagement, à la prise de responsabilités et à l'ouverture au fait religieux ; **Soutenir** les élèves pour construire leur projet personnel par notre qualité d'écoute et de confiance.
- Le **Conseil pastoral**, met en place les actions autour du thème de l'année, en lien étroit avec les valeurs énoncées dans le projet éducatif des Sœurs de Nevers.

DES LIEUX

• La Source

En libre accès, ouvert à tous sous la responsabilité de l'adjoint en pastorale scolaire, ce lieu favorise la rencontre entre culture et foi, en respectant le cheminement de chacun.

› Temps de découverte et d'approfondissement du message chrétien.

› Réflexion chrétienne pour les confirmands et les confirmés.

› Préparation par l'équipe pastorale, aux sacrements du baptême, de la première communion et de la confirmation pour les élèves volontaires.

• La Chapelle

Les messes de Noël, du Jeudi Saint, les baptêmes d'élèves animés par les élèves y sont célébrés.

Les temps de prière sont aussi animés par les élèves pendant l'Avent et le Carême.

Un thème de l'année commun à tous les établissements du réseau Nevers

DES PROPOSITIONS

Préparation à la confirmation et au baptême.
Rencontre avec Monseigneur CARRÉ.

Confirmation cathédrale St Pierre

Le Café philo

- Une réflexion philosophique développée à partir des interrogations des élèves.
- Un regard de la philosophie chrétienne sur le monde.
- Un apprentissage du débat d'idées.
- Un échange jeunes/adultes : prêtre accompagnateur, adjoint en pastorale scolaire, professeur de philo.
- Exemples de thèmes abordés : la place de la femme dans la société…

En lien avec le thème de l'année : intervention de M. VIDAL, professeur à SupAgro et responsable d'une association militant pour l'établissement de normes écologiques

Intervention des étudiants de l'école d'évangélisation «Cap missio» pour des témoignages et une animation du temps de prière de Carême.

SOLIDARITÉ

Noël solidaire :

Collecte de produits d'hygiène et alimentaires en faveur de l'Association Saint-Vincent-de-Paul.

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL
FONDÉE PAR FRÉDÉRIC OZANAM

Vente de riz en faveur de l'association SOLRENE

Solrene
Solidarité Réseau Nevers

Le réseau des établissements Nevers, par le biais de l'association Solrène, continue à se mobiliser pour aider l'école Ste Bernadette de Djekanou (Côte d'Ivoire) fondée par les Sœurs de Nevers.

Cette année une vente symbolique de sachets de riz et la traditionnelle vente de confitures « maison » confectionnée par les bénévoles de SOLRENE ont permis d'envoyer des fonds pour que les Sœurs de l'école Ste Bernadette puissent offrir le repas de midi à leurs élèves.

Vous souhaitez soutenir l'association Solrène ?
Contact : solrene.nevers@gmail.com

VERS LE MONDE PROFESSIONNEL

Les 3 classes de Seconde professionnelle se sont initiées à la vente, en partenariat avec la Miellerie du Salagou : pots de miel, douceurs, produits pour le corps… les élèves ont réalisé un catalogue, rédigé des fiches - produits et des bons de commande puis assuré la livraison et le suivi des ventes.

BTS MCO 2ème année ; sortie sur le terrain pour une activité pédagogique commerciale dans le Carrefour Grand Sud de Lattes.

Conférence de M. Mohed ALTRAD sur sa vision du management pour les classes de Première STMG.

ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES EN PARTENARIAT AVEC LES PROFESSEURS DOCUMENTALISTES

Création d'un escape game sur le monde antique par la section grec ancien

Une participation record des élèves et adultes pour résoudre les énigmes portant sur la mythologie, leur permettant de sortir du labyrinthe.

Les élèves réalisateurs et animateurs d'une émission radiophonique sur RCF

Emma AUBAC, Jean-Baptiste MILLE-EGEA, Morgan NUCCIO et Louis TEISSEYRE, élèves de 1ère ont préparé, animé et enregistré une émission de radio sur le sujet suivant : « la France est-elle encore une puissance mondiale ? ».

Lionel GUILLON, fonctionnaire diplomate et observateur pour la France auprès de l'UE dans les élections en Afrique, était leur invité.

Les pauses musicales ont été créées de Morgan NUCCIO et Jean-Baptiste MILLE-EGEA.

Concours de « unes »

Le CDI s'est transformé en salle de rédaction pour produire des Unes à partir des dépêches de l'AFP.

Le traitement, la hiérarchisation, l'éditorialisation de l'information ont été réalisés par les élèves de 1ère HGGSP.

C'est la une du journal Crimi'news qui a remporté le plus grand nombre de votes des élèves.

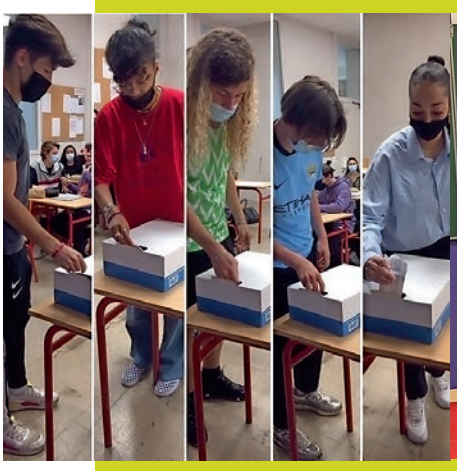

AUTOUR DE LA LECTURE

« LE VERBE LIRE NE SUPPORTE PAS L'IMPÉRATIF. AVERSION QU'IL PARTAGE AVEC QUELQUES AUTRES : LE VERBE "AIMER"… LE VERBE "RÊVER"… »

Daniel PENNAC : Comme un roman

Participation aux prix littéraires au CDI

› Prix Mangawa (autour des mangas),
› Prix Chimère (fantasy, fantastique, science-fiction, horreur),
› Prix Real (romans de vie),
› Prix Bulles de Cristal (autour des BD),
› Prix des Lycéens Folio.

Ces prix s'accompagnent de concours internationaux de critique, dessin et vidéo. Le dessin d'Arthur PIQUERAS a été sélectionné pour participer au Prix Mangawa.

Nouveauté :

Club Rageot : les élèves participent aux choix éditoriaux d'une maison d'édition. Ils lisent 4 ou 5 manuscrits encore non publiés.

Rallye lecture pour les 2ndes Pro GA

Les élèves ont un mois pour lire un maximum de romans, BD, mangas ou documentaires.

Alexis RABY, Tom RUE et Kristen ADELL ont été élus meilleurs lecteurs 2021.

Les lycéens ont rencontré un professionnel du livre et ont choisi les nouveautés du CDI.

Surprise de Noël : le prêt surprise au CDI

Les élèves choisissent un livre avec pour seuls indices les mots-clés sur l'étiquette du paquet cadeau…

Ils le découvrent ensuite à la maison.

RÉSIDENCE D'ARTISTE AU CDI

BD 2021
LA FRANCE AIME LE 9ÈME ART... LE LYCÉE NEVERS AUSSI

Résidence d'artiste

Le lycée Nevers a été choisi pour accueillir un auteur de bande dessinée en résidence artistique.

Une démarche d'établissement et interdisciplinaire, un projet lié à la lecture et à la création artistique mené par l'équipe de 2nde professionnelle Gestion - Administration, et les enseignantes en documentation.

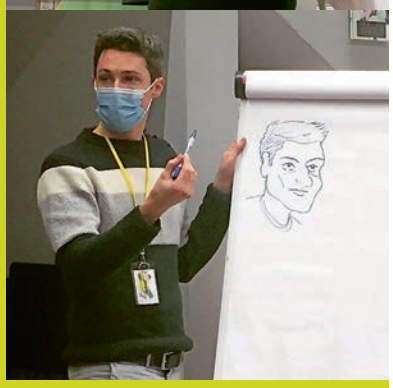

Julien REVENU

Diplômé de l'École Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg, ses illustrations sont publiées dans L'Étudiant, CQFD et Psikopat.

À travers ses dessins d'humour, ses reportages et ses bandes dessinées, il tente de donner un témoignage sensible du réel et de mettre en lumière les contradictions de la vie moderne. Parallèlement, il dessine pour les associations et les institutions qui s'engagent en faveur de l'écologie ou de la lutte contre les discriminations.

INITIATION À LA BD

Sur le vif : les élèves croquent des situations dans leur carnet

Découverte de l'univers de la BD, le métier d'auteur, et réalisation de l'avatar de chaque élève.

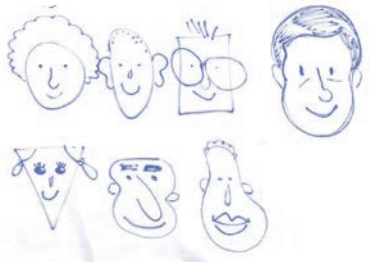

CARNETS DE CROQUIS DES ÉLÈVES

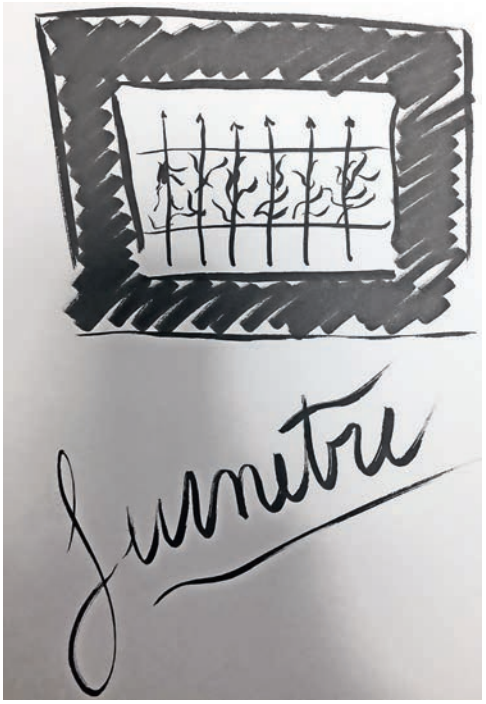

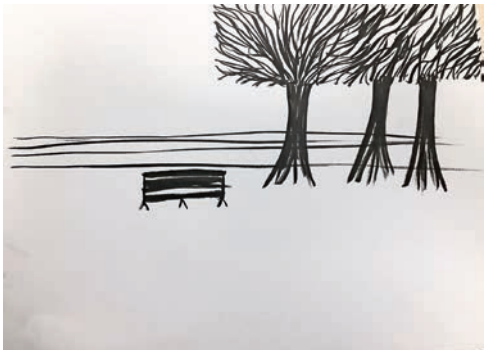

FÉLICITATIONS À…

… Quitterie HALLÉ pour sa magnifique prestation lors de la finale du concours de plaidoiries au Mémorial de Caen.

Sujet : « Les Indiennes sous la lame du profit économique »

… Albane CHUECOS FONT pour sa sélection aux finales régionales :

Sujet : « Mariage forcé : des millions de cris, un silence de plomb »

… Audrey STAGNOL-GESTIN : Coup de cœur du jury

et Maud ARGUILLÈRE, 2ème prix du concours « Entre les lignes »

Ce concours de nouvelles est ouvert aux lycéens des lycées privés de Montpellier ; il est organisé en partenariat avec le Master du livre et de l'Édition de l'Université Paul Valery.

… Sébastien DAVID qui a reçu le prix du jury organisé par la Maison de la culture du Japon des mains de M.IWATA, consul.

https://haiku.mcjp.fr/

ゆきのおとまどにききますとおいとも

Mes amis lointains
À ma fenêtre j'entends
le bruit de la neige

Sébastien (セバスチャン)
Héraut, France (フランス エロー県)

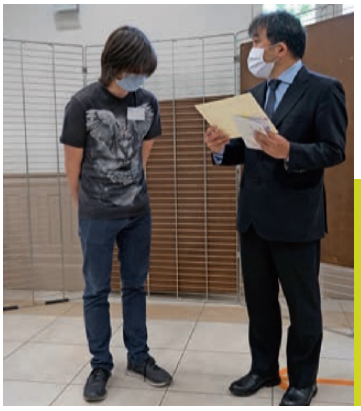

… Colette MOMBELLI, Victoire RÉA, Hanna SELLAM

Ces élèves ont reçu le 3ème prix du jury académique lycée pour la fable *La vigilance du puma*, et son illustration

Ces créations du concours académique : « Fête des fables » seront publiées dans le recueil Le Florilège international des écrivains en herbe.

ENSEIGNEMENT CAV : CINÉMA AUDIOVISUEL
ENSEIGNEMENT OPTIONNEL EN SECONDE
ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ EN PREMIÈRE ET TERMINALE

Visite de l'École Créatis au cœur de la Cité-Créative

Étude des effets spéciaux

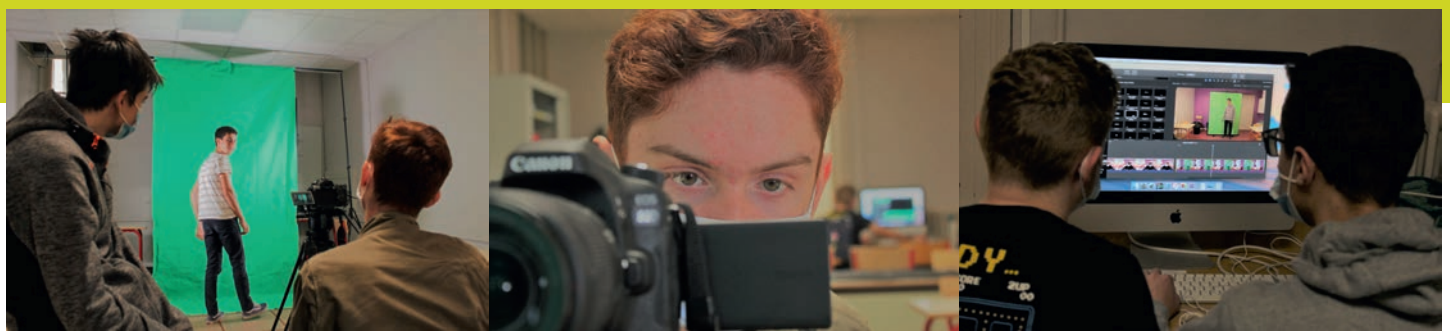

Participation au CINEMED : Festival Cinéma Méditerranéen Montpellier

Dans le cadre du CINEMED

Réalisation de 3 courts métrages et participation au concours Pocket film « Montpellier pour l'égalité »

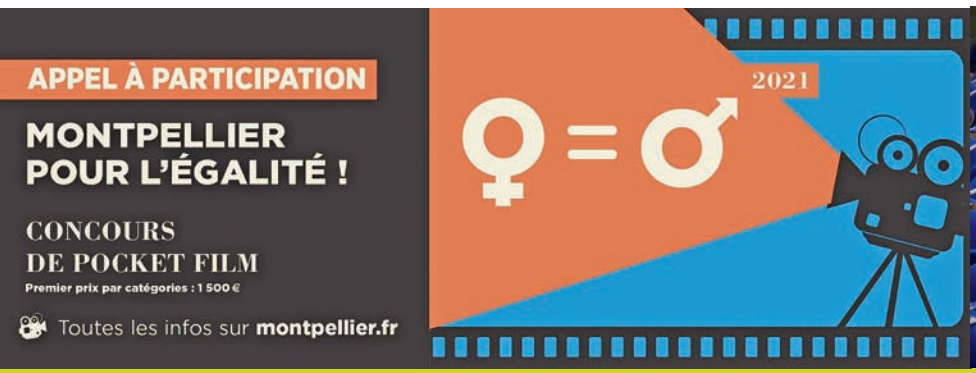

SECTION JAPONAIS

Pas de voyage possible cette année, mais Mme LE DREZEN, Présidente de Colibri (association qui organise les échanges franco-japonais) est venue visiter le lycée et préparer les futurs échanges entre lycéens français et japonais.

« Journée Japon »

Le service culturel du Consulat du Japon de Marseille, représenté par M. IWATA, Consul et Mme PENALVER, responsable de la Culture et de la communication ont rencontré La Direction et les élèves japonisants.

Au programme de cette journée : remise des prix du concours de haïkus, chants, chorégraphies, ateliers d'origami, essayage de yakutas et initiation à la calligraphie par Monsieur le Consul en personne.

Une rencontre qui présente de nouveaux aspects de la culture japonaise aux élèves et renforce les liens entre nos 2 pays.

Les élèves japonisants de Terminale ont rencontré les élèves du lycée Toba de Kyoto via Zoom.

Ils ont présenté aux lycéens japonais notre établissement en « Live » en se promenant dans le lycée avec leur téléphone portable/tablette avant une séance de cours d'échange de la langue japonaise et de la langue française.

Création du logo officiel de la section japonais.

Réalisation et exposition de haïkus

Atelier de hanko (tampon ou sceau japonais)

Atelier d'initiation au jeu de Go

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ : UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DU COVID

Continuité pédagogique

Investissements en matériel pour l'enseignement à distance :

› Écrans interactifs

› Packs caméra/son pour l'enseignement en hybride ou distanciel

› Équipement pour visioconférences

Gestion des cas Covid et contacts par le service infirmerie du lycée.

Lien permanent avec l'ARS et CPAM.

Réalisation des autotests.

Mise en place de matériel pour l'application des gestes barrières :

› Pack gel et virucide dans chaque classe

› Création de points de lavage de mains et sanitaires supplémentaires

Ouverture du gymnase comme salle de restauration.

Prévention Covid

Gestion de files d'attente : marquage au sol.

Création d'une tonnelle extérieure pour restauration.

Installation d'un food-truck. Bags à emporter 100 % recyclables.

TALE G1

BERTHIER Alexis, BOISSONNADE Mickael, BROWN Jason, BRUGIDOU Waren, BRUN Maximilien, CHRETIEN Charlotte, CLERIVET Lola, CONNOUE Nagito, DELCROIX Krystal, DONZÈ Caroline, DUPUY Justine, GUIGON Lucas, HERNANDEZ Emma, LADAME Irène, LEFEUVRE Manon, MARTINS Emmanuel, MATHIEU Simon, MESSIOUD Jade, MONNIER Sasha, MONNY Théa, MOREL Éloi, MURARO Laëtitia, PICHON Eléa, RAMADIER Mathilde, RAY Daniel, REY Gauthier, ROCHET Mathilde, SEAU Théophile, SEBAT Pierre, SOURDON Caroline, STAGNOL--GESTIN Audrey, TALBAOUI-SAPTE Maëlys, TALENTON Arthur

TALE G2

ARNAL Rebecca, ASSIE Jessie, BERTRAND Léopoldine, BIDEAUX Nathan, BRU Julian, CALDAIROU Audrey, CASTELLA Maryse, COZZA Luisa, DABO Axel, DURAND Quentin, FABRIE Flora, FELENC Gabriel, GAYRAUD Maud, HALLE Quitterie, HELESBEUX Loan, HERRERO Paul-Loup, JOLY Louise, LE MEUR Mathilde, MARTIN Éva, MORAGUES Jeanne, MORTIER Joseph, MURARO Nicolas, PILLIAS Jules, PINEDE Charlotte, POQUET Lola, PUJOL Elisa, RENOUARD Mathilde, ROGER--DE ROQUELAURE Théo, SAULNIER Syrielle, TAVOILLOT Antoine, VANG-CHINE Maiwen

TALE G3

ALLOUCHE Soraya, AUBRY Manon, BAUDAT Xavier, CHABARD Titouan, CLAIR Marion, CLAUDE Soane, DIENNE Antoine, DUBOS Juliane, DURAND Théo, EGEA Antoine, EL HADDAJI Lina, GALY Kateline, GANTCHEV Damien, GASSER Léa, GIL Alicia, HAOUFIYA Afrae, HERY Gaspard, JOUBERT--TOURNIER Marilou, KEREBEL Léa, MAGINOT Matéo, MARTIN Emy, NGUYEN Sixtine, NOEL Julien, ODIOT Emile, POTEY Emilien, PUJOL Jade, SAINT-DIZIER Yéléna, SALUZZI--PELE Vadim, SAMY Léo, TEISSIER Maxime, TREILHES Juliette, VIGOUROUX Léna, ZARAGOZA Romane, ZERRARI Salwa

TALE G4

AUSSEDAT Florentine, BAIXAS Louis, BERTRAND-EL ASERY Hugo, BOUCHERAT Léopoldine, BRUN Justine, CAUSSE Lucie, CHELIH Inès, COUDRAIN Camille, DA CONCEICAO SILVA Iori, DELLA RAGIONE Vincent, DUCASSE Alice, EUDES Marine, GARNIER Louis, GIRARD Swann, GIRAUDET Jane, GRIFFON Éva, LENEL Laurie, MARGNOUX Lélio, MOGUET Téo, MONTAGNE Éléonore, ORTUNO Emilie, OUFTOUH Narjiss, POQUILLON Damien, POUY Arnaud, RIGGS Matthieu, SAUVAGE Noah, SCHNEIDER Manon, SEASSAUD Aurélien, SEIGNEUR Valentine, THENOT Louis, VIGIER Angèle

TALE G5

AIGOIN DE MONTREDON Ines, AURIAC Inès, BAKONG EPOUNE Maëlia, BAPSOLLE Olympe, BECQUEVORT Jules, BENSALEM Alyia, BERTHE Maeva, BRIDIER Milo, BRONDY FODERE Mathéo, CAPIAUX Mathilde, CHALOYARD Antoine, CORLAIS Marine, DAVID Sébastien, DELOR Lisa, ESPANA Angel, FERRACCI Aude, GRASSET Marie, GUIRAO Mathias, GUIZARD Louis, HAPPE Chloé, LAMBOLEY Léa, LANGBOUR Paul, MASCLAUX Cyril, MATEO Ludovic, MELLIER Caroline, PAUL Raphaël, PEDRO Paul, RIVES Arthur, ROBERT Alexandre, ROUANET Calliste, RULLIER Perrine, SENESSE Juliette, SOLIGNAC Emilien, SOUBABERE Luna

TALE G6

ALLARY Pierre, ARCHER Guilhem, BARTOLI Simon, BEDARRIDE Eléa, BELTRAN Juliette, BENKERROUM--DEJEAN Inès, BOHBOT Shirel, BONNEVAL JUSTINE, CABANIOLS Margaux, CAZALS Inès, CHEVALIER Ophélie, CHEVREAU Lucas, CHUECOS-FONT Albane, CICALA Carla, COQUELET Candice, DE VLIEGER Madie-Lou, DEVAUX Pierre-Alexandre, FAUQUENOI Charles, FONTENAS Boris, GYRRE Nino, KHEMARI Julian, KRENGEL Loan, LECLERCQ Adrien, LEFRAND Augustin, LEYRAT Maud, MAILLIARD Carla, MENARDO Chiara, MICHENEAU Manon, MORAN Chloé, PICHON Margot, SIGAUD Louna, SOUBABERE Daphné, THIEVON François

TALE G7

ASTRUC Clémentine, BERCOVICI Jeanne, BOUCHALTA Camilia, BOULMIER Oriane, CAMARASA Emma, CAMMAL Antoine, CILIA--ROUGIER Hugo, COUDRAY François, CULAT Guilhem, DAURES Héloise, DELAMARCHE Charlotte, FAURE Adèle, GAILLARD SOPHIE, GALLY Clara, GAUBERT Alexandre, HERVIEU Pauline, JAOUEN Chloé, LEMBACH Charlotte, LOPEZ Clara, MARCHAND Alizée, MARTINS Nathan, MENA Rebecca, MERLOS Romain, MICHOU Éléonore, MOLINA Chloé, MOREL Victor, NESPOULOUS Juliana, PITIOT Juliette, SCLAFANI Giovanni, VALDEBOUZE Paul, VAVASSORI Nicolas, VIDAL Élisa

TALE G8

ARNAL Quentin, AUVERGNE Mattis, BAUDVIN Paul, BAYA Louloua, BENAMMAR Ilies, BRET Pierre-Antoine, CANVILLE Louis, CAZIN Léonie, CECCHETTI César, DAMON Nina, DE LOTH--MEUNIER Élise, DELAYGUE Hannah, DONNADIEU Emile, DRAVENY Enzo, DUPRE Léa, ESCASSUT Justine, GARCIA Ambre, GERMAIN Macéo, HEDON Louis, LECLERC Noémie, LY TIN Amrei, MARCHAND Léo, MARCO Valentine, MAUROY Silvain, MORI Marine, MULLER Éva, NICOD Caroline, NOURI Lilia, PHUNG Clément, POZNANSKI Axel, SANCHEZ Charles, VERMESSE Louison, VIEILLEDENT Hugo, WOILGRAFFE Lily-Rose

TALE GF

ABINA Yannick, AIT-ALIA Kiliane, ALLOU Louise, ASTORG Emile, BENCHOHRA Milhane, BENOTMANE Yannis, CAZALBON Péroline, DE CLOCK Thomas, DI MAIO Inès, DURAND Elisa, GENELOT Arthur, GRAULICH Evan, LORENZO Manuel, MARTIN Victor, PETIT Redha, SEVERINO Emma

TALE M

ALIAGA Aymeric, AMASSOVITCH Baptiste, AMBROSINO Eva, ANTUNES Hanna, AUGEREAU Cédric, BENKERRI Syrine, BERTAINA Marilou, CLAVIER Léane, DELTOUR-KHADDAR Mehdi, FABRE Marine, FERNANDEZ Jade, FERRU Loryne, GALERA Alexis, GAYRAUD Milla, GHAZARYAN Miléna, GUY Théa, KAAOUASS Yasmine, LANG Inès, LANG Mathis, MBONE-NZE--GARCIN Karl, PORTMANN Maiwenn, RIVERO CARDONA Thomas, SARDA Dylan, VARAS Nalia

TALE RHC

AKIERMAN Simon, BALTZ Chloé, BEL Loréna, BENABDELLAH Adnane, DERENNES Anaïk, FRAISSE Matthieu, LAUFER Jocelyn, LELEUX Macha, MONTCHO Isdine, PASTOR Raphaël, THEBAULT Alice

TALE PRO GA

BRETEZ Léa, BRETEZ Marion, CHARPAIL Thomas, DAUVERGNE Ophélie, DAUVERGNE Vanessa, DE FREITAS CASTRO Eva, FAURE Jules, GATINEAU Camille, GIRIAT Sophie, GSCHWIND Marina, LAURENT Victoria, LOPEZ UMANZOR Marcela, LOUPIAS Franck, MAURIN Loréna, REISINGER Eva, ROLLET Pauline, SPAETH Anna, STEFAN Antonio, VERLOOVE Sacha

TALE P COM 1

ALLAIX Marilou, ARMAND Mattéo, BERIO Léna, CALLE Audrey, CALVO Raphaël, DUCROUX-AGGERI Adrien, GILLI Dorian, JOURNET Jeanne, JUPILLE Lou-Ann, KOLESNIKOFF Louis, LAMIRAUX Aden, MARCHAND Ulysse, MOULIN Lilian, PEGORIER Victor, RUIZ-FONTANA Lucie, SAILLER Alyssa, SANCHEZ Alexandre, SINGLA Guillaume, SOUCHE Thibaut, TERRAL Benjamin, THEODOSE Marius

TALE P COM 2

AUSTIN Ilona, BOUGUEFFA Lou, BROSSARD Louis, CERTES Adan, COLAVITA Antoine, COSTE Lucas, DAUMAS Candice, EBERT Gauthier, GIBAULT Thomas, MARSALA Lorenzo, MARTIN Christophe, PAMPURI Léna, POMPIDOR Carla, ROVERSO Cassie, SALINAS Loraina, WELLINGTON Lucas

ASRI Yassine, BELMEKKI Aiman, BENMANSOUR Inès, BOISMENU Pierre, BOUSSETTA Saloua, BRUN Estelle, CAVAUD Olivier, COBOS-MIGNARD Louise, COUROUBLE Théo, EL YOUSSFI Ridouan, GICQUIAU Valentin, IGOUNET Lisa, KHARBACH Yanis, LAMKADDEM Ilyass, NODE Laura, PRUNEYRAC Romain, ROBERT Clara, SECHAN Mathilde, TETARD Stécie, VALLAZZA Karl

BTS CG 2

ALBANO Mélanie, AUTHEBON Kévin, BRACALE Nicolas, DE CARVALHO César, DUBOIS-CAMPINS Marie-Chiara, GAUTHIER Aurore, GIRONA Camille, HERMITANT Camelia, MARCHETTI Nathan, MOLERO Paul, NOVELLES Alex, QUESADA Lauryna, SEGARRA Maxime

BTS MCO 2

BARRE Philippine, BOGAERT Aude, BOURNAZEL Julia, CAZANAVE PIN Lucie, COUTURIER MILLAGOU Léone, FLOURY Léa, FOURNEL Chrystal, GRANDOL Maelys, KIEMDE Amétiste, LICETTE Chloé, LOMBARTE Emilie, MORCET Carla, PILOT Laurine, ROMERO Camille, ROZIER Matéo, VASSILACOS Étienne

BTS SAM 2

RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2021-2022

Lycée Nevers
Associé à l'État par contrat

Le respect des règles de vie suivantes, à l'intérieur du lycée, est garant d'un climat de confiance entre les membres de la communauté éducative et les jeunes qui lui sont confiés.

Horaires de l'Établissement

Les cours ont lieu du lundi au vendredi - mercredi matin inclus – selon les horaires suivants : de 8h à 17h, suivant l'emploi du temps de chacun. L'accueil des élèves se fait à partir de 7h45.

Fréquentation des cours

La présence aux cours, y compris pour les matières à option, est strictement obligatoire.

Gestion des absences

En cas d'absence, les parents doivent informer l'établissement, le plus rapidement possible, par téléphone et confirmer ensuite cette absence par courrier daté, signé et remis à la vie scolaire, au plus tard, le jour du retour.
Quelle que soit la raison de l'absence, tout élève doit se présenter avant le début des cours au bureau de la vie scolaire pour y retirer un billet d'entrée à présenter ensuite à ses professeurs.
Les absences autres que celles pour maladie ou raisons familiales graves ne sont pas tolérées.
La participation aux grèves et manifestations ne peut être tolérée qu'avec une autorisation parentale préalablement écrite.
Les séjours linguistiques de longue durée ne pourront avoir lieu qu'en classe de seconde et uniquement à partir de la mi-mai.

Gestion des retards

En cas de retard, l'élève doit se présenter au portail puis se rendre directement en permanence pour attendre le début du cours suivant. Le billet d'entrée en classe est délivré par le surveillant. Tout retard ainsi constaté doit être rattrapé en fin de journée le mardi et/ou le jeudi jusqu'à 18h, le lundi et/ou le vendredi jusqu'à 17h.
Tout élève absent pendant sa période de stage devra rattraper les jours d'absence, en accord avec l'équipe pédagogique. Ce rattrapage pourrait se dérouler sur la période des vacances scolaires (sur les jours d'ouverture du lycée).

Dispense E.P.S.

Les élèves dispensés ponctuellement d'E.P.S. ne peuvent pas quitter l'établissement. Ils doivent être présents en permanence ou sur le lieu de l'activité sportive.

Seuls les élèves bénéficiant d'une dispense annuelle sont autorisés à sortir.

Organisation de la Vie Scolaire

I. Devoirs surveillés

L'emploi du temps de certaines classes de l'établissement comprend des heures de devoirs surveillés. Ces devoirs s'effectuent en salle de contrôle où le personnel de surveillance est chargé du bon déroulement des épreuves.
Les devoirs surveillés non effectués, **pour motif médical dûment attesté par certificat médical**, devront être rattrapés sur un sujet différent le mercredi après-midi, **obligatoirement** à partir de 14h (Cf calendrier annuel communiqué aux élèves). L'absence non justifiée à un DS ou à sa séance de rattrapage entraînera une note de « 0 » pour le devoir concerné. Les conditions spéciales appliquées pour les examens en termes de majoration de temps, ne peuvent être appliquées aux devoirs surveillés.

II. Suivi de scolarité, évaluation

Les familles suivent la scolarité de leur enfant par le biais du site École Directe. L'évaluation du travail se fait au cours de conseils de classe auxquels les élèves peuvent participer (1re et 2e périodes seulement) à titre individuel. Les parents reçoivent dans les jours suivants le résultat de cette évaluation sous la forme d'un bulletin de notes adressé par voie électronique.

III. Restauration

Tous les élèves, quel que soit leur statut, peuvent déjeuner au lycée. Ils sont titulaires d'une carte à usage individuel et doivent approvisionner leur compte.

IV. Statut de l'élève

"Externe" : autorisé(e) par les parents à quitter l'établissement sur le temps de pause de midi ; Possibilité de déjeuner au lycée tous les jours ou occasionnellement.
"Demi-pensionnaire" : non autorisé(e) à quitter le lycée avant la dernière heure de cours assurée de la journée.
Changement de statut : Demande à formuler par écrit auprès des responsables de niveaux.

V. Salle de permanence

À chaque heure libre (prévue ou occasionnelle) entre deux heures de cours, les élèves peuvent se rendre en salle de permanence, sous la responsabilité d'un personnel de vie scolaire.

VI. Entrées et Sorties

L'entrée et la sortie se font **exclusivement** par le portail de l'avenue Professeur Grasset. Les sorties du lycée qui ont lieu avant 17h, se font sur présentation, au surveillant, de la carte scolaire.
Un parking pour deux roues est situé à l'intérieur de l'établissement. La circulation doit se faire "au pas". Ce parking n'est pas surveillé, les deux roues doivent être attachés.

Horaires de fermeture du portail élèves:
de 9h15 à 9h45, de 10h15 à 10h45, de 14h15 à 14h45 et de 15h15 à 15h45.
Lundi et vendredi, fermeture à 17h15.
Mardi et jeudi, fermeture à 18h

VII. Sécurité

Les élèves doivent suivre les consignes de sécurité. Ils participent aux exercices d'évacuation des locaux. L'établissement se réserve le droit de maintenir les élèves "dans ses murs" au-delà de l'horaire habituel, en cas de risques majeurs (violentes intempéries, attroupements et manifestations à risques…).

VIII. Tenues vestimentaires et comportement

L'établissement se réserve le droit de renvoyer tout élève dont la tenue vestimentaire et / ou l'attitude seraient incompatibles avec les exigences d'un lieu de travail. Aucun couvre-chef ne pourra être toléré pendant les cours et dans les bâtiments.

Assurance Scolaire

Elle est acquise pour tout élève inscrit dans l'établissement et fait partie des droits d'inscription. Elle couvre les risques scolaires et extra scolaires. Les garanties de ce contrat d'assurance sont indispensables pour la protection des élèves et la sécurité de l'établissement. Ces garanties ne sont pas données par les contrats de chef de famille que vous avez souscrits auprès de votre assureur. Cette assurance ne couvre pas les vols des effets ou des matériels personnels de l'élève dont celui-ci a l'entière responsabilité (portable, calculatrice, livres, bijoux, etc) ; A cet effet, la location d'un casier est possible.

Déplacement des élèves

Les élèves accomplissent seuls, des déplacements de courte distance entre l'établissement et le lieu d'une activité scolaire ; Les trajets sont effectués à pied ou en transport en commun ; Les véhicules personnels sont interdits. Ces déplacements ne sont donc pas soumis à la surveillance de l'établissement et les parents n'en sont pas systématiquement informés.

Sanctions

Un manque de travail ou de discipline peut entraîner une retenue qui s'effectuera obligatoirement **le mercredi après-midi**.
Des manquements répétés ou plus graves peuvent entraîner un ou plusieurs avertissements, ces derniers pouvant être suivis d'une exclusion temporaire, voire définitive, après convocation et délibération du conseil de discipline. Le troisième avertissement entraîne la convocation immédiate dudit conseil.

Vie dans l'Établissement

Il est interdit de fumer dans l'établissement, (intérieur et extérieur des locaux), y compris la cigarette électronique.
L'utilisation des téléphones portables, baladeurs et autres est strictement interdite pendant les heures de cours, devoirs surveillés, permanences et CDI sous peine d'être **confisqués et conservés une semaine dans l'Etablissement**. Les téléphones portables éteints doivent être déposés au début de chaque cours à côté du bureau du professeur.

Tout utilisateur de l'intranet du lycée accepte la charte d'usage des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Enseignement.

Rappel : Selon les articles 226-1 à 226-8 du Code pénal, tout individu jouit d'un droit de respect de sa vie privée ainsi que d'un droit à l'image. En vertu de ces dispositions, la publication ou la reproduction d'une photographie sur laquelle une personne est clairement reconnaissable n'est possible qu'avec son consentement préalable, que l'image soit préjudiciable ou non. Les photos prises dans nos locaux ou au cours de sorties ou d'activités pédagogiques sont susceptibles d'être publiées dans les différents documents de communication du lycée : plaquettes, brochures, site internet. Dans le cadre du droit à l'image, votre opposition à une publication doit être signifiée par une lettre recommandée adressée à M. le Directeur.

L'établissement est un lieu où doivent être suscitées et respectées des valeurs clés : respect d'autrui, solidarité et tolérance.

DIAGRAMME
Commercialisation et réalisation
SIREN 381 294 677
R.C.S. Toulouse
Siège Social
5, chemin du Pont de Bois - Quint-Fonsegrives
B.P. 13249 - 31132 BALMA Cedex
05 61 24 68 69 - diagramme@diagramme31.com
www.diagramme31.com
Agence Rhône Alpes
27, rue Maurice Flandin
69003 LYON
04 72 68 10 98
Agence La Réunion
Appt 5 - 14, rue Mgr Félix Maunier
97434 SAINT GILLES LES BAINS
0262 24 78 60
IMPRIM'VERT